



Retraite des navigants

RAPPORT D'ACTIVITÉ SYNTHÉTIQUE 2007

CAISSE DE RETRAITE
DU PERSONNEL NAVIGANT PROFESSIONNEL
DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE





Photo réalisée après le conseil d'administration extraordinaire du 10 juillet 2008, avec les administrateurs présents.

Assis de gauche à droite

Jean-Baptiste VALLÉ, Président du SCARA - Gérard RUCAY, Commissaire du Gouvernement - Pasquin ORDIONI, Directeur honoraire AIR FRANCE - Michèle PAIRAULT-MEYZER, Présidente de la CRPN et Directeur auprès du directeur général adjoint des ressources humaines et affaires sociales AIR FRANCE - Jacques HOYER, Vice-Président de la CRPN, ex-CdB AIR FRANCE - Edith HUBERT-BRIERRE, ex-PNC AIR FRANCE - Stéphane GAULTIER, CdB BRIT AIR - Solveig FABRE-HELVIG, Responsable du pôle épargne salariale AIR FRANCE.

1^{er} rang debout, de gauche à droite

Richard MONNOYER, Pilote d'essais AIRBUS - Eric CHAUVEL, PNC AIR FRANCE - Yves YGOUF, ex-OMN AIR FRANCE - Jean Michel MOUTET, CdB AIR FRANCE - Marie-Sophie LEROY, PNC AIR FRANCE - François MONTEL, Directeur de la formation PN REGIONAL - Antoine SANTERO, PNC AIR FRANCE - Olivier PRÉVOST, Responsable des filiales et participations AIR FRANCE.

2^{ème} rang debout, de gauche à droite

Franck MIKULA, PNC AIR FRANCE - Alain MALKA, Directeur des Ressources Humaines AIR FRANCE - Dannys FAMIN, Président Directeur Général UNIJET - Martine SELEZNEFF, Directeur des Ressources Humaines du PN AIR FRANCE - Philippe VIVIER, CdB AIR FRANCE - Denis APVRILLE, Chargé de mission auprès du Secrétaire Général de l'aviation civile - Michel JANOT, Pilote AIR FRANCE.

Elections 2008 au Conseil d'Administration

Les élections se sont déroulées en juin 2008. Le taux de participation a atteint 47,58 %.

Le mandat des administrateurs représentant les affiliés est dorénavant de 5 ans.

Les administrateurs élus sont les suivants :

Collèges	Titulaires	Suppléants	Listes présentées par	% des voix (*)
1^{er} Essais & Réceptions	Frédéric NOURISSON	Jean Claude CAMUS	SNPNAC	100 %
2^{ème} Pilotes & ANT (**) du Transport aérien	Jean Michel MOUTET	Pascal GUERIN	SNPL F ALPA - USPNT	83,10 %
	Philippe VIVIER	Stéphane GAULTIER		
	Michel JANOT	Guillaume ROBERT		
3^{ème} PNC du Transport aérien	Antoine SANTERO	David BENCHETRIT	CFTC - SNPNC - SNPNAC	49,63 %
	Marie-Sophie LEROY	Derek NORSA		
	Franck MIKULA	Eric CHAUVEL	UNAC	20,67 %
4^{ème} Travail aérien	Michel MORVAN	François TAUVERON	SNPNAC	63,91 %
5^{ème} Retraités	Jacques HOYER	Anne-Marie LARDREAU	ARPPNAC - ARAF	72,63 %
	Edith HUBERT-BRIERRE	Bernard DUBOIS-MATRA		
	Yves YGOUF	Jacques ADDA	APNA - SNPNAC - SNOMAC	27,37 %

(*) suffrages valablement exprimés

(**) ANT : Autres Navigants Techniques



Le nouveau conseil a élu le 10 juillet 2008, M^{me} Michèle PAIRAULT-MEYZER, Présidente et réélu M. Jacques HOYER, Vice-Président.

Conseil d'Administration

COMPOSITION AU 10 JUILLET 2008

Présidente : Michèle PAIRAULT-MEYZER

Vice-Président : Jacques HOYER

Commissaire du Gouvernement : Gérard RUCAY

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES EMPLOYEURS

TITULAIRES

Denis APVRILLE
Chargé de mission auprès du Secrétaire Général
de l'aviation civile (ministère des transports)

Solveig FABRE-HELWIG
Responsable du pôle épargne salariale
Sté AIR FRANCE

Denis GARIEL
Responsable réglementation des vols
CEV (ministère de la défense)

Jean-Pierre LE GOFF
Délégué Général
FNAM et de la CSTA

Alain MALKA
Directeur des Ressources Humaines
Sté AIR FRANCE

Richard MONNOYER
Pilote d'essais
Sté AIRBUS

Pasquin ORDIONI
Directeur honoraire
Sté AIR FRANCE

Michèle PAIRAULT-MEYZER
Directeur auprès du directeur général adjoint
des ressources humaines et affaires sociales
Sté AIR FRANCE

Jacques PICHOT
Secrétaire Général
Sté AIR FRANCE

Olivier PRÉVOST
Responsable des filiales et participations
Sté AIR FRANCE

Jean-Baptiste VALLÉ
Président
SCARA

SUPPLEANTS

Michel SAILLARD
DGAC
(ministère des transports)

Nicole HUGUENOT
Directeur adjoint des opérations en vol
Sté BRIT AIR

Gérard LECONTE
CEV
(ministère de la défense)

Dannys FAMIN
Président Directeur Général
Sté UNIJET

Dominique ACHIN
Directeur des Ressources Humaines
Sté CORSAIR

Hélène TINLOT
Chef du département administration générale
Sté EUROCOPTER

François MONTEL
Directeur de la formation PN
Sté RÉGIONAL

Michel CARUEL
Directeur du contrôle interne et audit interne
Sté AIR FRANCE

Martine SELEZNEFF
Directeur des Ressources Humaines du PN
Sté AIR FRANCE

Frédérique LACOMBE
Trésorière
Sté AIR FRANCE

Olivier de MAROLLES
Directeur des opérations aériennes
Sté AIGLE AZUR

Conseil d'Administration

COMPOSITION AU 10 JUILLET 2008

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES AFFILIES

TITULAIRES

SUPPLEANTS

au titre des Essais et Réceptions

Frédéric NOURISSON Ingénieur navigant d'essais – EUROCOPTER	Jean Claude CAMUS Expérimentateur navigant d'essais – CEV
---	---

au titre des Pilotes et ANT du transport aérien

Michel JANOT Pilote – sté AIR FRANCE	Guillaume ROBERT Commandant de bord – sté BRIT AIR
Jean Michel MOUTET Commandant de bord – sté AIR FRANCE	Pascal GUERIN Pilote – sté AIR FRANCE
Philippe VIVIER Commandant de bord – sté AIR FRANCE	Stéphane GAULTIER Commandant de bord – sté BRIT AIR

au titre des PNC du transport aérien

Marie-Sophie LEROY PNC – sté AIR FRANCE	Derek NORSA PNC – sté AIR FRANCE
Franck MIKULA PNC – sté AIR FRANCE	Eric CHAUVEL PNC – sté AIR FRANCE
Antoine SANTERO PNC – sté AIR FRANCE	David BENCHETRIT PNC – sté CORSAIR

au titre du Travail Aérien

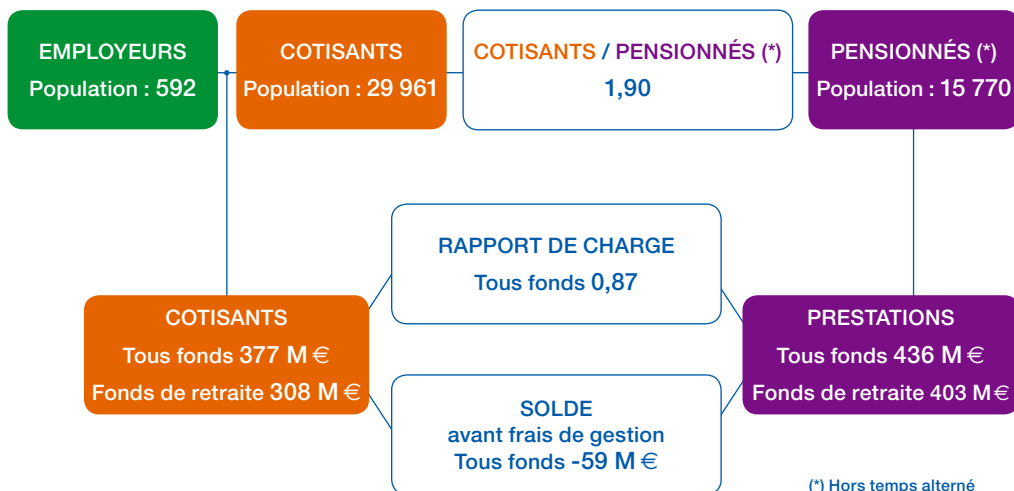
Michel MORVAN Commandant de bord – SECURITE CIVILE	François TAVERON Commandant de bord – SECURITE CIVILE
--	---

au titre des Retraités

Jacques HOYER ex-Commandant de bord – sté AIR FRANCE	Anne-Marie LARDREAU ex-PNC – sté AIR FRANCE
Edith HUBERT-BRIERRE ex-PNC – sté AIR FRANCE	Bernard DUBOIS-MATRA ex-OMN – sté CORSAIR
Yves YGOUF ex-OMN – sté AIR FRANCE	Jacques ADDA ex-Commandant de bord – cie AIR INTER

Chiffres clés

Le régime CRPN en 2007

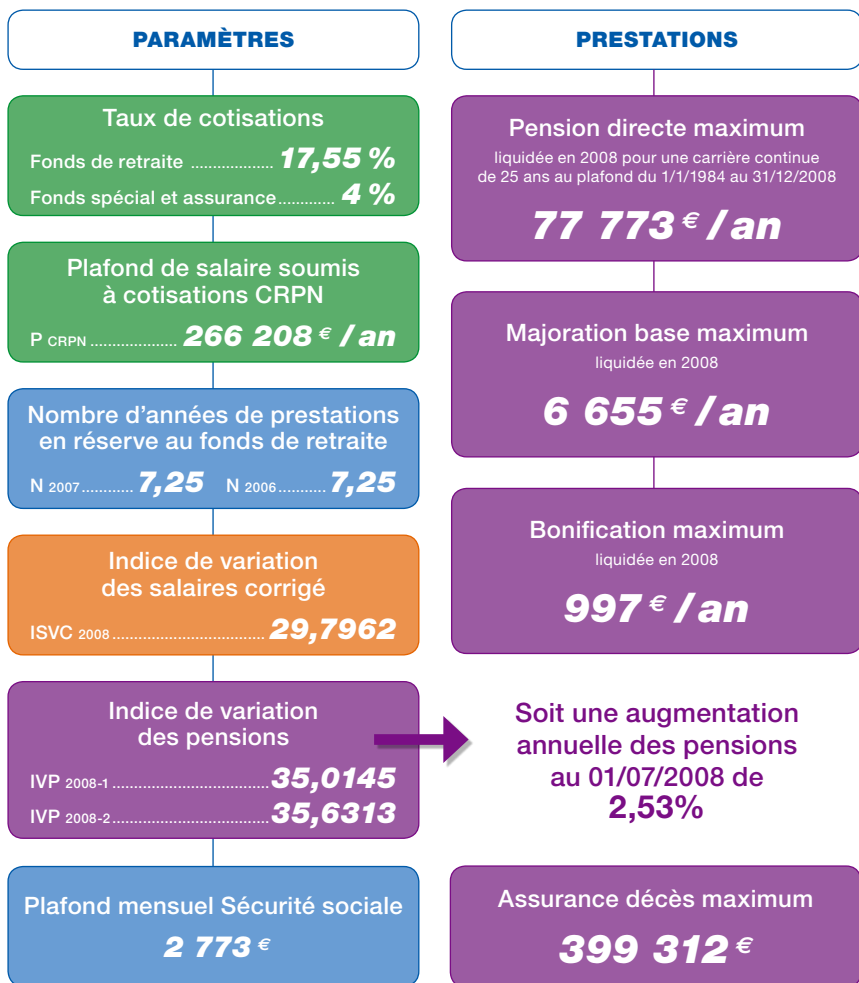


Sommaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION	2-5	STATISTIQUES	14-22
ELECTIONS 2008 AU CA	3	→ Cotisants	14
LES CHIFFRES CLES DE LA CRPN	6-7	→ Pensionnés	15
ORGANIGRAMME	8	→ Pyramide des âges	18
RAPPORT DE GESTION	9-12	→ Cotisations et prestations	19
→ Régime	9	→ Rapport de charge trois fonds	19
→ Allocation stratégique	11	→ Evolution des cotisations	19
→ Répartition des réserves	11	→ Evolution du taux de cotisations	20
→ Réserves mobilières	11	→ Evolution des prestations	20
→ Réserves immobilières	12	→ Rapport cotisants / pensionnés	21
ETATS FINANCIERS		→ Prévoyance	21
SYNTHETIQUES	13	→ Employeurs	22
		EN BREF	23-25
		LOC INTER IMMOBILIER	26-27

de la CRPN

Eléments CRPN pour 2008





De gauche à droite :

Roselyne GIRARD-KROMAS, Chef du service employeurs et action sociale

Sylvie BESSON, Chef du service affiliés

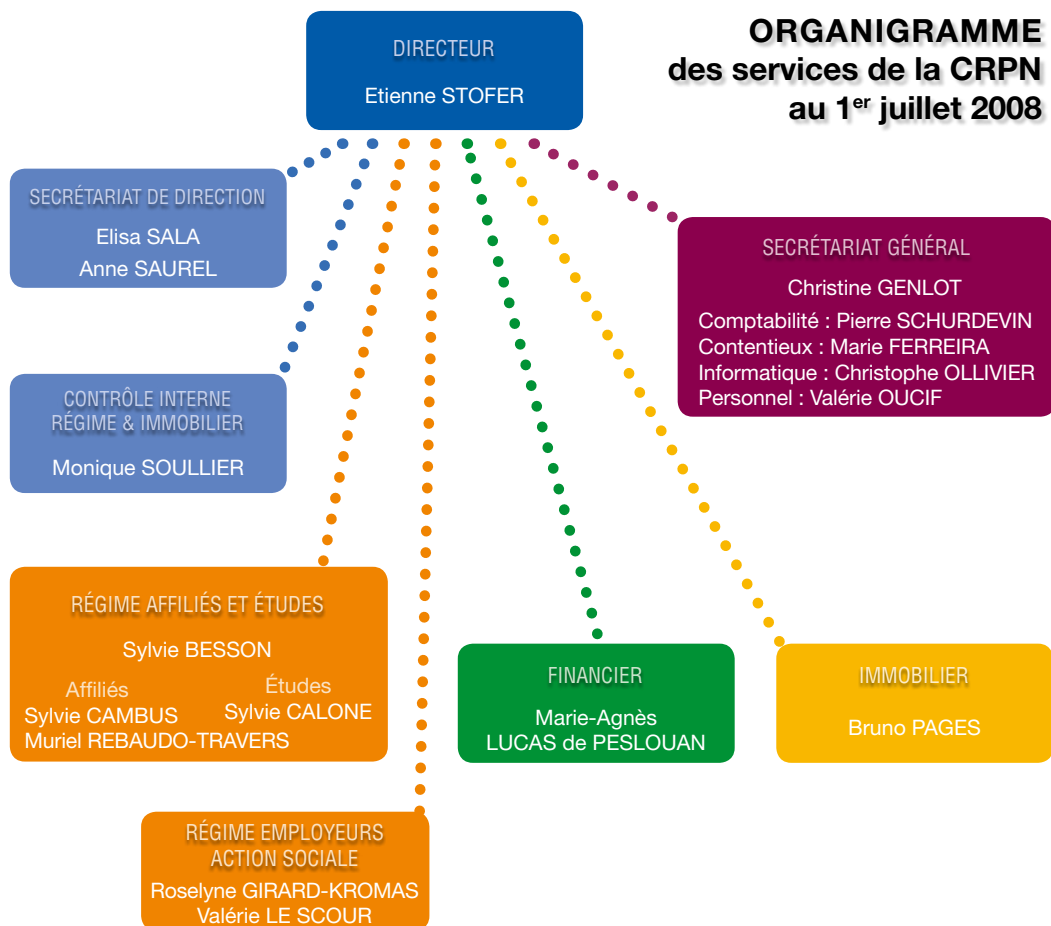
Etienne STOFER, Directeur

Christine GENLOT, Secrétaire général

Marie-Agnès LUCAS de PESLOUAN, Responsable du service financier

Bruno PAGES, Responsable du service immobilier

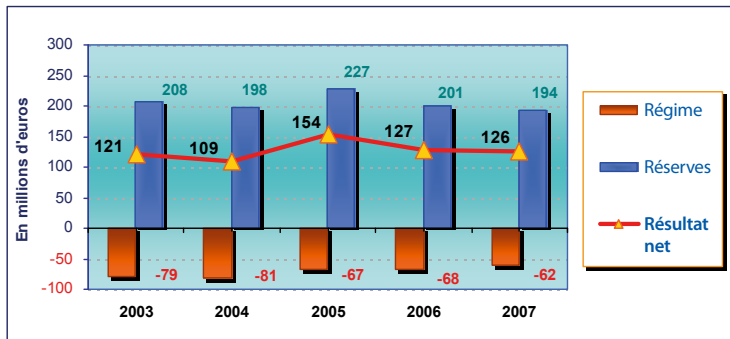
ORGANIGRAMME des services de la CRPN au 1^{er} juillet 2008



Rapport de Gestion

FAITS MARQUANTS ET ACTIVITE DE L'ANNEE 2007

Evolution du fonds retraite sur 5 ans



Le résultat net total s'élève à 126 M€ en 2007.

LE REGIME

L'année 2007 a vu les équilibres du régime s'améliorer quelque peu par rapport à l'année antérieure :

- la progression du nombre total de cotisants a repris (+ 3,04 %),
- la masse salariale soumise à cotisations a progressé de 6,63 %, pourcentage le plus élevé depuis 1999,
- globalement les cotisations ont progressé de 6,84 %, plus rapidement que les prestations (+ 4,65 %).

Il en est résulté une réduction du déficit du régime (après charges), à 61,6 M€ contre 67,7 M€ en 2006 (- 9 %) et une augmentation du rapport de charge simple (sur les 3 fonds) à 86,5 % contre 84,6 % en 2006.

Cette évolution favorable ne fait pas oublier que le rapport de charge est encore insuffisant pour le long terme, compte tenu des perspectives démographiques de la Caisse.

Sur le plan des entreprises, aucune défaillance d'entreprise employant plus de 50 PN n'a été enregistrée sur l'exercice. On notera par contre l'affiliation effective début avril d'EASYJET, première compagnie low cost étrangère, avec laquelle la Caisse avait dû entamer une procédure contentieuse.

La Caisse poursuit ses diligences en vue d'obliger d'autres compagnies étrangères à affilier leurs PN basés en France, conformément aux droits français et européen.

L'année 2007 a aussi été marquée par l'activité intense du Conseil d'administration et de sa commission de réforme : entre la réception du rapport de l'expert M. CHERTIER, en janvier, et la fin de l'année, la commission a tenu 15 réunions et abouti au projet soumis au conseil d'administration extraordinaire du 24 janvier dernier.

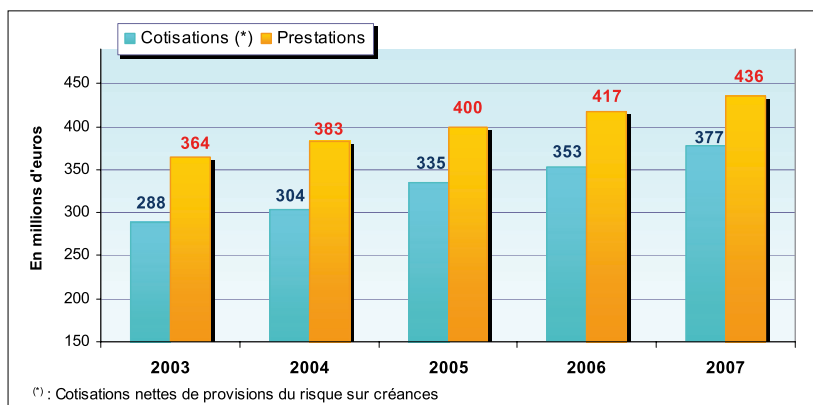
Ce projet a été complété par le conseil lors de sa réunion de mars et transmis à la tutelle. Il est encore trop tôt pour prévoir l'application qu'en décideront les pouvoirs publics et la date d'entrée en vigueur de cette réforme.

Rapport de Gestion

Compte de résultat (tous fonds)

En milliers d'euros	2007	2006	Variations	
			en valeur	en %
FONDS RETRAITE	(95 968)	(98 477)	2 509	-2,5%
Cotisations	307 625	287 584	20 041	7,0%
Variation du risque s/ créances	(17)	(908)	891	NS
Prestations	(403 576)	(385 153)	(18 423)	4,8%
FONDS SPECIAL	29 110	24 817	4 293	17,3%
Cotisations	58 899	55 419	3 481	6,3%
Variation du risque s/ créances	(4)	(172)	168	NS
Prestations	(29 785)	(30 430)	645	-2,1%
FONDS D'ASSURANCE	8 167	8 317	(150)	-1,8%
Cotisations	10 393	9 781	613	6,3%
Variation du risque s/ créances	(1)	(31)	30	NS
Prestations	(2 225)	(1 433)	(793)	55,3%
FONDS SOCIAL	(210)	(258)	49	NS
Prestations	(210)	(258)	49	NS
ENSEMBLE DES 4 FONDS	(58 901)	(65 602)	6 701	-10,2%
Cotisations et dotation au Fonds Social	376 917	352 783	24 135	6,8%
Variation du risque s/ créances	(22)	(1 111)	1 088	NS
Prestations totales	(435 796)	(417 274)	(18 522)	4,4%
COUTS NET DE FONCTIONNEMENT	(2 753)	(2 510)	(243)	9,7%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5	382	(377)	NS
RESULTAT DU REGIME	(61 649)	(67 730)	6 081	-9,0%

Evolution des cotisations et des prestations sur 5 ans (tous fonds)



Rapport de Gestion

ALLOCATION STRATEGIQUE

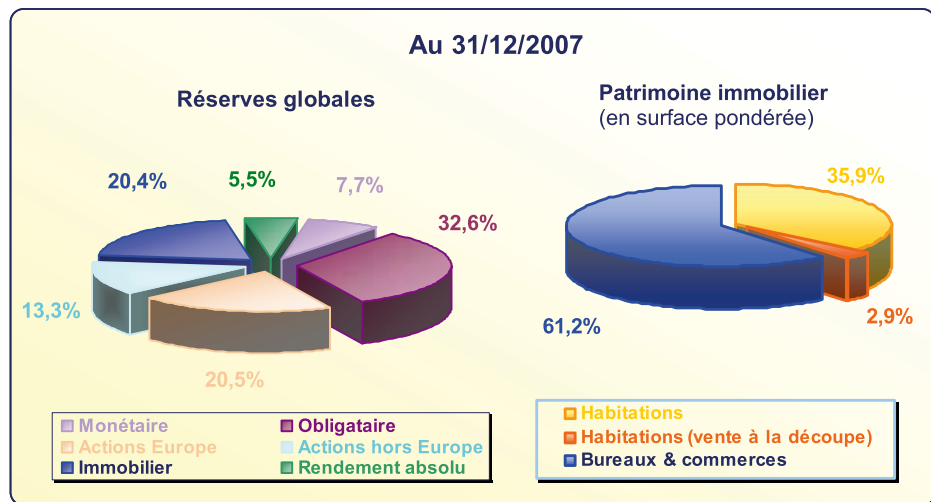
L'allocation stratégique validée par le conseil d'administration en vigueur sur l'exercice 2007 comportait : 20 % d'immobilier, 34 % d'actions, 36 % d'obligations, 5 % de rendement absolu et 5 % de monétaire.

REPARTITION DES RESERVES

Durant l'exercice, la poche obligataire a diminué de 3 %, principalement au profit de la poche monétaire. La part des actions a aussi baissé sensiblement, en faveur de la poche de rendement absolu. Enfin, la part de l'immobilier a augmenté de façon significative, en raison de la forte appréciation de la valeur du patrimoine, réévalué en fin d'année.

Ces évolutions ont résulté de l'évolution des marchés et de choix tactiques, notamment :

- la diminution de la part relative des actions est liée à des prises de profit et à la baisse des marchés actions,
- la baisse de la poche obligataire a été compensée par un renforcement de sa duration.



LES RESERVES MOBILIERES

Au 31 décembre 2007, les réserves mobilières atteignent 3 205 M€ en valeur de marché, en progression de 28 M€ par rapport à leur niveau du 31 décembre 2006.

La performance du portefeuille s'est élevée à 2,49 % en 2007. Si cette performance est modeste au regard des performances réalisées depuis 2003, elle est toutefois supérieure de 0,56 % à celle de l'indice de référence. De plus, elle a été réalisée dans un contexte difficile.

Rapport de Gestion

Après avoir enregistré une nette progression au premier semestre, les marchés actions ont fortement reculé au deuxième semestre, avec une accélération de la baisse sur les deux derniers mois. Sur l'ensemble de l'exercice, les actions européennes ont ainsi progressé seulement de 2,7 % (pour le MSCI Europe), tandis que les actions américaines ont reculé de 5,6 % en raison de la baisse du dollar (S&P 500 en euros).

La performance des marchés obligataires n'a pas non plus été favorable, l'indice composite des obligations gouvernementales de la zone euro ne progressant que de 1,8 %.

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	Variations	
			en valeur	en %
Résultat sur filiales & participations	10 985	9 382	1 603	17,1%
Résultat du portefeuille	158 911	160 939	(2 027)	-1,3%
Impôt sur les sociétés	(1 807)	(2 404)	597	-24,8%
RESULTAT NET DES RESERVES MOBILIERES	168 090	167 917	173	0,1%

LES RESERVES IMMOBILIERES

La valeur de marché du patrimoine immobilier de la CRPN à fin 2007, en y incluant la quote-part de patrimoine des SCI filiales, s'élève à 819,6 M€ fin 2007 contre 753,3 M€ fin 2006. Cette variation, sur l'ensemble du patrimoine, s'explique par une hausse des valeurs vénale à hauteur de 56,4 M€, par les cessions en cours d'exercice pour un montant de 17,5 M€ et par des acquisitions pour 27,4 M€ d'immeubles de bureaux.

Globalement, 2007 a été une nouvelle année favorable aux placements immobiliers, notamment dans les bureaux avec une excellente rentabilité locative et une progression des valeurs du patrimoine. La Caisse poursuit sa politique d'arbitrage entamée en 2003, allégeant le résidentiel en faveur du bureau. Ainsi, le programme de ventes à la découpe, initié en décembre 2003, a été poursuivi en 2007 avec la commercialisation de 2 nouveaux immeubles (48 lots).

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (loyers et autres produits, reprises de provisions)	28 358	26 440	1 918	7,3%
Charges d'exploitation & coûts de fonctionnement	(11 073)	(11 095)	22	0,2%
RESULTAT COURANT AVANT IS	17 285	15 345	1 939	12,6%
Résultat de cession des immeubles	6 356	15 130	(8 775)	-58,0%
Impôt sur les sociétés	(4 148)	(3 683)	(465)	-12,6%
RESULTAT NET DES RESERVES IMMOBILIERES	19 492	26 792	(7 300)	-27,2%

Etats Financiers Synthétiques

BILAN SYNTHETIQUE

En milliers d'euros	2007	2006	Variations	
			en valeur	en %
ACTIF				
Actif immobilisé	256 861	246 635	10 226	4,1%
Actif circulant	3 007 095	2 893 704	113 391	3,9%
<i>dont valeurs mobilières de placement</i>	2 941 858	2 837 413	104 445	3,7%
Comptes de régularisation - actif	-	45	(45)	NS
TOTAL DE L'ACTIF	3 263 957	3 140 384	123 573	3,9%

PASSIF				
Fonds de réserves	3 221 837	3 095 927	125 910	4,1%
Provisions pour risques & charges	275	327	(52)	-15,9%
Dettes financières et autres dettes	41 379	43 655	(2 276)	-5,2%
Comptes de régularisation - passif	466	475	(9)	-1,9%
TOTAL DU PASSIF	3 263 957	3 140 384	123 573	3,9%

SYNTHESE DES RESULTATS

En milliers d'euros	2007	2006	Variations	
			en valeur	en %
Résultat du régime	(61 649)	(67 730)	6 081	-9,0%
Résultat des réserves après IS	187 582	194 710	(7 128)	-3,7%
- Réserves mobilières	168 090	167 917	173	0,1%
- Réserves immobilières	19 492	26 793	(7 301)	-27,2%
RESULTAT NET	125 933	126 981	(1 048)	-0,8%

Valeur du N non arrondie	7,1900
Valeur du N arrondie	7,25

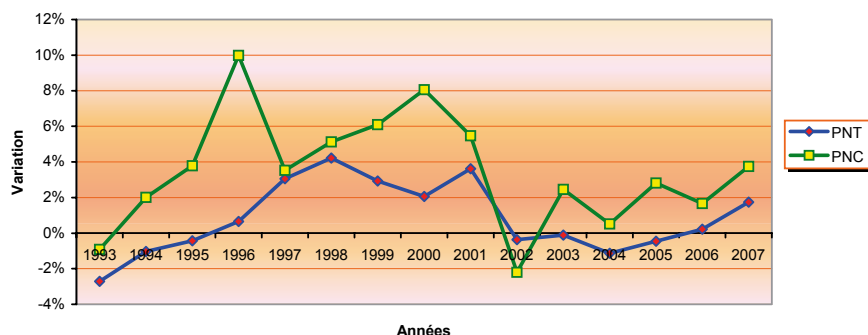
Statistiques

COTISANTS

◆ EFFECTIF DES COTISANTS

Années	ESSAIS RECEPTION	TRANSPORT PUBLIC			TOTAL	TRAVAIL AERIEN	TOTAL GENERAL
		PNT	STEWARDS	HOTESSES			
2003	252	7 828	6 469	12 405	26 702	1 293	28 247
2004	253	7 719	6 548	12 425	26 692	1 295	28 240
2005	298	7 517	6 696	12 811	27 024	1 410	28 732
2006	315	7 558	6 829	13 003	27 390	1 372	29 077
2007	322	7 820	7 132	13 423	28 374	1 264	29 961

◆ EVOLUTION DE LA VARIATION DES EFFECTIFS



◆ AGE MOYEN DES COTISANTS

Années	ESSAIS RECEPTION	TRANSPORT PUBLIC			TRAVAIL AERIEN	TOTAL
		PNT	STEWARDS	HOTESSES		
2003	45a 7m	42a 11m	35a 9m	34a 4m	42a 8m	37a 6m
2004	45a 8m	43a	36a 2m	34a 10m	44a 1m	37a 11m
2005	46a 2m	43a 3m	36a 4m	35a 2m	44a 4m	38a 1m
2006	46a 6m	43a 6m	36a 8m	35a 8m	43a 7m	38a 5m
2007	47a 2m	43a 4m	36a 9m	35a 11m	44a 9m	38a 6m

PENSIONNES

◆ EFFECTIF DES PENSIONNES HORS TEMPS ALTERNE ET FIN DE TEMPS ALTERNE

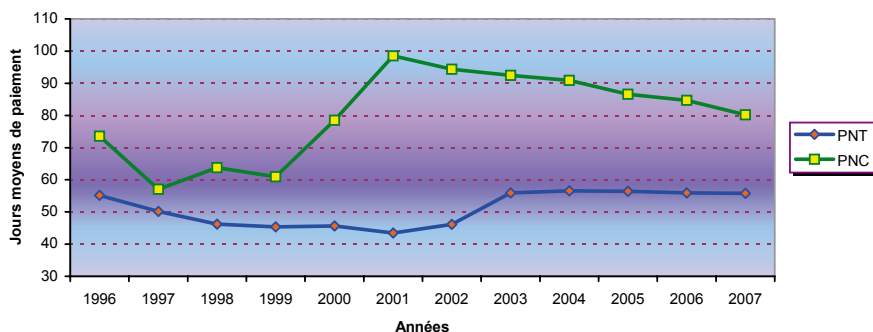
Années	DIRECTES DEFINITIVES		CONJOINTS SURVIVANTS		ORPHELINS		TOTAL	
	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION
2003	10 480	4,2%	2 353	2,6%	390	- 2,5%	13 223	3,7%
2004	10 983	4,8%	2 427	3,1%	385	- 1,3%	13 795	4,3%
2005	11 472	4,45%	2 520	3,83%	383	- 0,52%	14 375	4,2%
2006	12 058	5,11%	2 616	3,81%	376	- 1,83%	15 050	4,7%
2007	12 689	5,23%	2 706	3,44%	375	- 0,27%	15 770	4,78%

En 2002, pour la 1^{ère} fois, en raison de l'implantation du nouveau système informatique, nous avons réglé la pension de réversion pour orphelin séparément de la pension de réversion du conjoint, d'où l'augmentation de 49,8 %.

◆ EFFECTIF DES PENSIONNES EN TEMPS ALTERNE

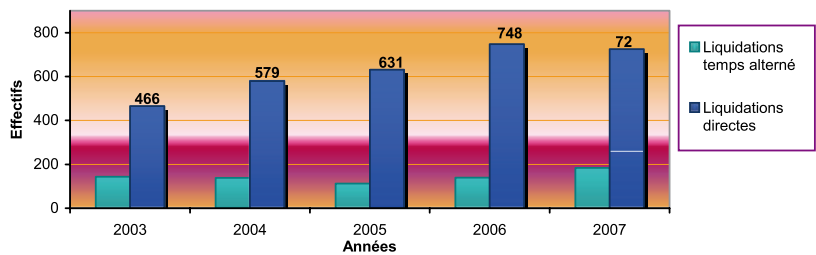
Jours moyens de paiement des pensions

Années	PNT		PNC		TOTAL	
	Nombre	Jours de pension	Nombre	Jours de pension	Nombre	Jours de pension
2003	319	56	407	92	726	76
2004	307	57	403	91	710	76
2005	297	56	362	87	659	73
2006	309	56	315	85	624	71
2007	291	56	369	80	660	70



Statistiques

◆ TOTAL DES LIQUIDATIONS COMPLETES ET DES LIQUIDATIONS EN TEMPS ALTERNE



◆ AGE MOYEN DE LIQUIDATION COMPLETE

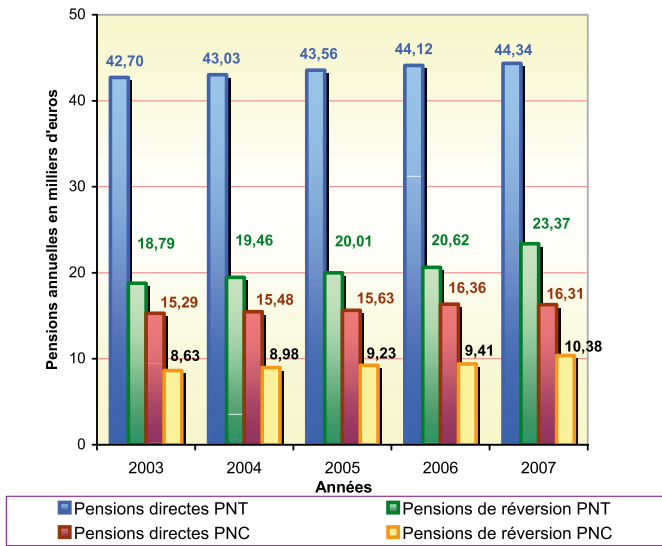
SPECIALITES	A TAUX PLEIN		PENSIONS PROPORTIONNELLE		AUTRE		TOTAL 2007	
	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.
TRANSPORT PUBLIC								
Pilotes	59a 6m	130	58a 4m	103	54a 8m	14	58a 9m	247
OMN	-	-	58a 4m	9	-	-	58a 4m	9
Stewards	54a 4m	73	59a	53	46a 2m	9	55a 8m	135
Hôtesse	53a 10m	75	57a 10m	165	50a 3m	27	55a 11m	267
TRAVAIL AERIEN	59a 9m	14	60a 7m	40	56a	6	59a 11m	60
ESSAIS-RECEPTION	58a 1m	4	59a 1m	1	55a 9m	2	57a 7m	7
TOTAL 2007	56a 10m	296	58a 5m	371	51a 5m	58	57a 3m	725
TOTAL 2006	55a 10m	332	57a 9m	374	50a 10m	42	56a 6m	748
TOTAL 2005	56a 3m	327	57a 5m	257	50a 5m	47	56a 3m	631

◆ AGE MOYEN DE PREMIERE LIQUIDATION EN TEMPS ALTERNE

SPECIALITES	PENSIONS				TOTAL 2007	
	A TAUX PLEIN		PROPORTIONNELLE		AGE	EFF.
	AGE	EFF.	AGE	EFF.		
TRANSPORT PUBLIC						
Pilotes	53a 10m	27	55a 3m	18	54a 5m	45
OMN	-	-	-	-	-	-
Stewards	50a 11m	41	50a 11m	8	50a 11m	49
Hôtesse	50a 10m	57	51a 7m	33	51a 1m	90
TOTAL 2007	51a 6m	125	52a 7m	59	51a 10m	184
TOTAL 2006	51a 9m	114	52a 8m	26	51a 11m	140
TOTAL 2005	52a 1m	90	52a 5m	23	52a 1m	113

Stabilité des âges de liquidation en temps alterné pour toutes les catégories mais liquidation toujours plus précoce chez le PNC (51 ans) que chez les pilotes (54 ans).

◆ PENSIONS MOYENNES DIRECTES ET REVERSIONS PAR CATEGORIE PNT PNC



Progression des pensions moyennes plus faible pour les retraités directs en raison du poids des PNC et plus forte pour les réversions en raison du poids des PNT.

◆ AGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES PENSIONNES DE DROIT DIRECT

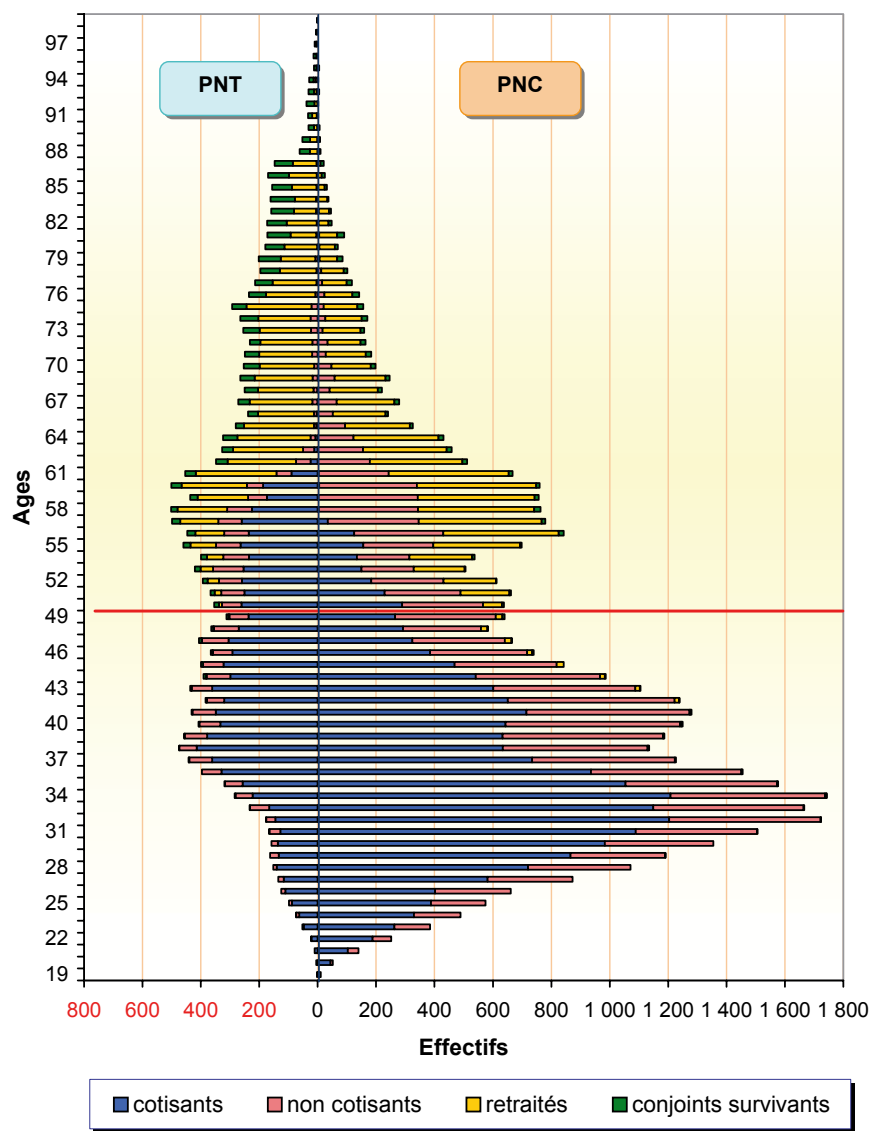
Années	Pilotes		OMN		Stewards		Hôteses		Travail aérien		Essais réception		TOTAL	
	Ages	Eff.	Ages	Eff.	Ages	Eff.	Ages	Eff.	Ages	Eff.	Ages	Eff.	Ages	Eff.
2003	68a 5m	2469	70a 9m	1080	63a 8m	1814	60a 8m	3731	69a 6m	1026	71a 6m	360	65a 4m	10480
2004	68a 5m	2618	71a 2m	1094	63a10m	1927	61a 3m	3922	69a10m	1061	72a 1m	361	65a 6m	10 983
2005	68a 7m	2742	71a 5m	1111	64a 1m	2033	61a10m	4151	70a 4m	1080	72a 5m	355	65a11m	11 472
2006	68a 8m	2872	71a 8m	1106	64a 3m	2167	62a 3m	4452	70a 8m	1107	72a11m	354	66a 1m	12 058
2007	68a 8m	3079	72a 3m	1089	64a 6m	2294	62a10m	4719	70a11m	1154	73a 4m	354	66a 5m	12 689

◆ AGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES CONJOINTS SURVIVANTS

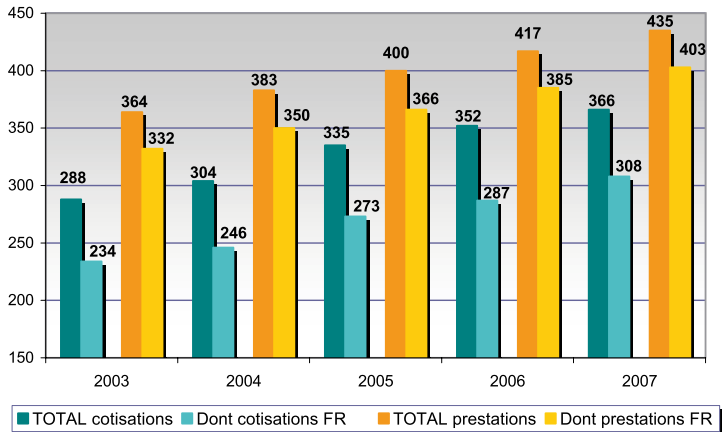
Années	Pilotes		OMN		Stewards		Hôteses		Travail aérien		Essais réception		TOTAL	
	Ages	Eff.	Ages	Eff.	Ages	Eff.	Ages	Eff.	Ages	Eff.	Ages	Eff.	Ages	Eff.
2003	71a 2m	799	76a10m	491	67a10m	357	62a 5m	117	69a 5m	403	79a 3m	186	71a 9m	2353
2004	71a 8m	822	77a 2m	504	68a 6m	376	63a 4m	122	69a 9m	425	79a 9m	178	72a 2m	2427
2005	72a 3m	868	77a10m	513	69a 4m	394	64a 6m	130	70a 1m	439	80a	176	72a 8m	2520
2006	72a 5m	910	78a 6m	517	69a10m	415	64a11m	145	71a 3m	454	80a 5m	175	73a 2m	2616
2007	73a	950	79a 1m	516	70a 9m	441	66a 3m	157	71a	470	81a 3m	172	73a 7m	2706

Statistiques

PYRAMIDE DES AGES 2007



COTISATIONS ET PRESTATIONS



FR : fonds retraite

RAPPORT DE CHARGE SIMPLE DES TROIS FONDS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Rapport de charge PNT	0,6995	0,6714	0,6831	0,7373	0,7473	0,7738
Rapport de charge PNC	1,0036	0,9843	0,9871	0,9985	0,9887	1,0072
Rapport de charge TOTAL calculé ⁽¹⁾	0,7905	0,7657	0,7749	0,8165	0,8218	0,8468
Rapport de charge TOTAL comptable	0,8169	0,8129	0,7990	0,8417	0,8460	0,8653

PNT : PNT du Transport Public, du Travail Aérien et des Essais Reception

⁽¹⁾ : à partir de la masse salariale, hors rachats, cotisations majorées...

EVOLUTION DES COTISATIONS

Principaux facteurs ⁽¹⁾ expliquant l'évolution du montant des cotisations

ANNEES	Masse salariale soumise à cotisations		Taux de cotisations	RACHATS (UNEDIC & PN)	Evolution totale ⁽²⁾
	Masse salariale	Dont effectifs			
2003	+ 2,46 %	+ 1,60 %	+ 0,30 %	+ 0,17 %	+ 5,01 %
2004	+ 3,36 %	- 0,02 %	+ 1,76 %	+ 0,41 %	+ 3,18 %
2005	+ 9,43 %	+ 1,74 %	+ 0,21 %	+ 0,29 %	+ 9,96 %
2006	+ 4,79 %	+ 1,20 %	+ 0,42 %	- 0,21 %	+ 4,81 %
2007	+ 6,63 %	+ 3,04 %	+ 0,42 %	- 0,25 %	+ 6,84 %

⁽¹⁾: Pour mémoire, il existe d'autres facteurs non répertoriés ici (cotisations au taux majoré, rappels de salaire,...)

⁽²⁾: Cotisations des trois fonds (hors majorations de retard et remises)

Statistiques

EVOLUTION DU TAUX DE COTISATIONS

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Taux d'appel au fonds retraite	94,20%	96,25%	96,50%	97,00%	97,50%	97,50%
Taux de cotisations total	20,956%	21,325%	21,37%	21,46%	21,55%	21,55%

EVOLUTION DES PRESTATIONS

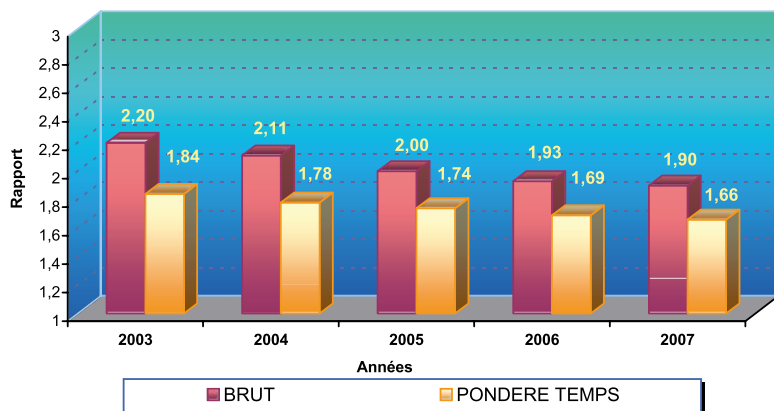
Liquidations totales

ANNEES	Effectifs de pensionnés hors temps alterné	Revalorisation de l'IVP	Prestations versées
2004	+ 4,33 %	+ 2,10 %	+ 5,23 %
2005	+ 4,20 %	+ 1,65 %	+ 4,44 %
2006	+ 4,70 %	+ 1,92 %	+ 4,93 %
2007	+ 4,78 %	+ 1,49 %	+ 4,60 %

Répartition des prestations du fonds retraite et du fonds spécial (en milliers d'euros)

ANNEES		Pensions	Majorations	Bonifications	TOTAL
2004	Liquidations définitives	353 361	19 371	2 423	375 155
	Liquidations en temps alterné	3 808	796	19	4 623
	Total	357 169	20 167	2 442	379 778
2005	Liquidations définitives	369 687	19 586	2 546	391 819
	Liquidations en temps alterné	3 489	687	17	4 193
	Total	373 176	20 273	2 563	396 012
2006	Liquidations définitives	388 745	19 744	2 661	411 150
	Liquidations en temps alterné	3 243	610	19	3 872
	Total	391 988	20 354	2 680	415 022
2007	Liquidations définitives	408 008	19 258	2 783	430 049
	Liquidations en temps alterné	3 272	657	21	3 950
	Total	411 280	19 915	2 604	433 999

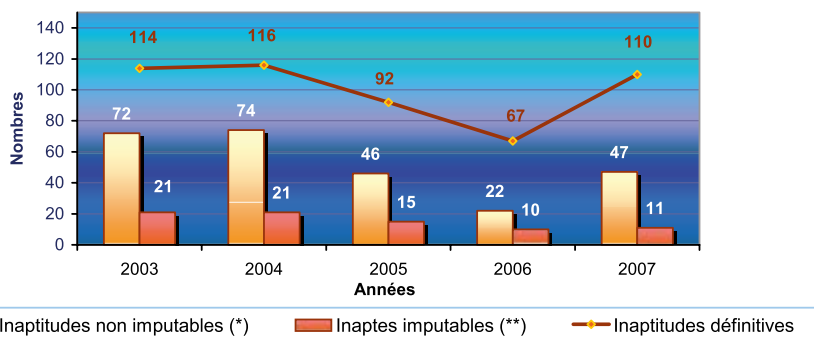
RAPPORT COTISANTS / PENSIONNES



- **BRUT :** rapport du nombre de cotisants sur le nombre de retraités.
- **PONDERE TEMPS :** rapport des effectifs théoriques pondérés par les temps de cotisations ou de prestations (cotisants / pensionnés).

PREVOYANCE

◆ DOSSIERS EN CONSEIL MEDICAL ET DROITS OUVERTS POUR CAUSE D'INAPTITUDE



La comptabilisation se fait sur l'exercice de l'incapacité définitive. Il faut noter qu'il peut y avoir un décalage de plusieurs mois, voire de plusieurs années, entre l'incapacité définitive et la reconnaissance de l'imputabilité ou autre fait générateur (invalidité ou accident de travail Sécurité sociale) permettant l'ouverture d'un droit à pension à effet de l'incapacité définitive. Les données pour chacun des exercices ne sont donc que provisoires et revues, le cas échéant, a posteriori lors de l'ouverture des droits.

(*) :Droits ouverts suite à une incapacité non imputable au service aérien (Décision CMAC)

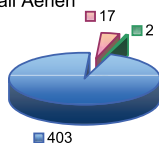
(**) :Droits ouverts suite à une incapacité imputable au service aérien (Décision CMAC)

Statistiques

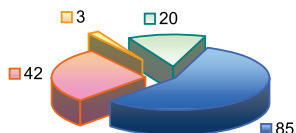
EMPLOYEURS

◆ NOMBRE D'EMPLOYEURS (PAR CATEGORIE ET PAR TAILLE)

Employeurs Travail Aérien

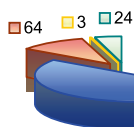


Employeurs Transport Public

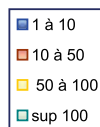


NB : certains employeurs figurent dans plusieurs catégories d'activité.

◆ REPARTITION DES MASSES SALARIALES EN 2006 ET 2007 (SALAIRES NON PLAFONNES)

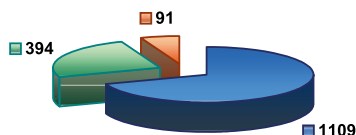


Nbre de PN par employeur

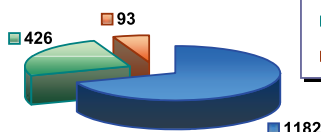


Total employeurs (y compris 19 en Essais-Réception)

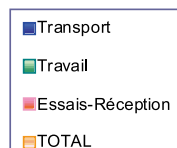
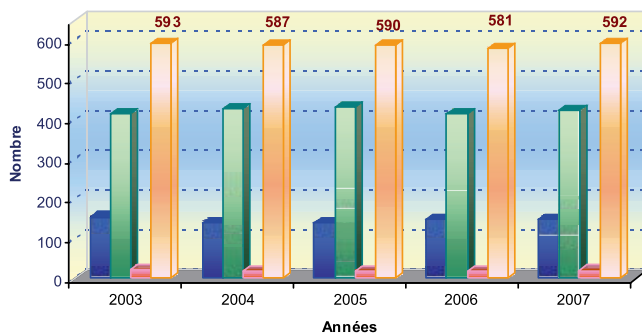
2006 : 1 594 M€



2007 : 1 701 M€



◆ VARIATION DU NOMBRE D'EMPLOYEURS



◆ Navigants actifs, pensionnés, employeurs, vous êtes tous concernés

Le conseil d'administration de la CRPN a approuvé un projet de modification de la réglementation qui a été transmis au Ministère chargé des transports en mars 2008. La réforme envisagée n'est, à ce stade, qu'à l'état de projet et les services de la Caisse ne peuvent diffuser d'information ni sur ses dispositions ni sur le calendrier d'entrée en vigueur.

◆ Vous êtes actif, soyez vigilant !

Vous venez de conclure un contrat de travail... Avant votre premier vol, assurez-vous que votre employeur a bien adressé à la CRPN la **déclaration préalable à l'embauche**. A défaut, accomplissez vous-même cette formalité pour protéger vos droits. Sans cette déclaration, aucune des prestations prévues par le code de l'aviation civile ne peut être versée.

◆ Régularisations



Lorsque la CRPN constate une défaillance de la part d'un employeur dans le versement de ses cotisations, elle en informe l'employeur et les navigants. La validation des périodes est effectuée **en totalité en temps et partiellement en salaire à hauteur des précomptes**, que ceux-ci aient été versés ou non à la CRPN, à condition que la demande de validation soit présentée **dans le délai de trois ans suivant les périodes en cause**. Au-delà de ce délai, aucune validation n'est possible en l'absence de versement de cotisations.

◆ Demande d'ouverture de droit



Vous envisagez la liquidation de vos droits CRPN, en totalité ou partiellement dans le cadre du temps alterné. Pensez à nous faire parvenir votre demande écrite au plus tard le mois précédant la date choisie. Vous êtes incertain quant à la date exacte d'effet de votre pension ? Adressez-nous cependant votre demande d'ouverture de droit, sans préciser la date, à titre conservatoire. Cette demande écrite va déterminer la date d'effet de votre pension et nous permettre d'initier l'instruction de votre dossier de pension.

Vous êtes toujours en activité mais avez fait liquider une partie de vos droits dans le cadre du temps alterné : vous devez informer la CRPN de la fin de votre contrat de travail au plus tard au cours du dernier mois d'activité, sauf cas particulier, pour que la liquidation de la partie de vos droits non liquidés en temps alterné puisse prendre effet dès votre cessation d'activité.

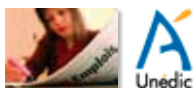
◆ Vous êtes pensionné

Le conseil d'administration a décidé d'augmenter les pensions au 1^{er} juillet 2008 de 2,53 % par rapport au 1^{er} juillet 2007. Les pensions ont été augmentées à titre provisionnel de 0,755 % au 1^{er} janvier 2008, le complément est appliqué au 1^{er} juillet 2008.

En bref...

◆ Vous êtes **actif** ou **pensionné**, ceci vous concerne :

◆ **UNEDIC**



Depuis 1997, l'UNEDIC nous adresse chaque année une participation pour le financement retraite des périodes de chômage faisant suite à un contrat de navigant ayant donné lieu à cotisations à la CRPN. Nous informons automatiquement les affiliés concernés de leurs droits lorsque ces périodes sont validées, et nous leur adressons une proposition de rachat complémentaire permettant de compléter cette validation à hauteur de la totalité du dernier salaire annuel brut d'activité.

La validation des périodes de chômage afférentes à l'exercice 2007 se fera à la fin du second semestre 2008.

Nous sommes régulièrement interrogés par des affiliés pensionnés sur les possibilités de valider des périodes de chômage alors que, pendant ces mêmes périodes, ils percevaient la pension CRPN.

Il ne peut y avoir pour une même période, validation de cotisations et versement d'une pension CRPN.



◆ **Notification de droits**

Vous avez exercé une activité de navigant en 2007. Les notifications de droits au 1^{er} janvier 2008 ont été envoyées aux affiliés actifs fin mai 2008 et aux affiliés retraités lors de la prise en compte de cette activité dans le calcul de leur pension. Votre notification de droits 2008 vous précise les temps et salaires déclarés par votre ou vos employeur(s) pour 2007 ainsi que le montant de vos droits théoriques au 1^{er} janvier 2008.

Si une partie de vos droits a déjà été liquidée en temps alterné, votre notification de droits vous indique le montant mensuel, valeur 1^{er} janvier 2008, de vos droits liquidés, revalorisés par l'IVP du premier semestre 2008 (pour mémoire : 35,0145) et le montant mensuel, valeur 1^{er} janvier 2008, de vos droits non encore liquidés, valorisés normalement par l'IVSC₂₀₀₈ (pour mémoire : 29,7962).

Vigilance toujours : contrôlez vos notifications de droits avec soin et conservez-les, elles vous permettront de suivre l'évolution de vos droits.

◆ Employeurs en contentieux avec la CRPN



Si vous avez exercé en 2007 une activité de navigant chez un employeur en contentieux avec la CRPN, nous vous en avons informé et vous avons demandé, le cas échéant, vos bulletins de paie. Si nous avons pu les exploiter avant l'édition des notifications de droits au 1^{er} janvier 2008, vous pouvez constater la validation effectuée, **totale en jours et partielle en salaire à hauteur des précomptes**, conformément à la décision du conseil d'administration, pour les périodes non réglées en totalité par votre employeur.

Si vous ne constatez pas de validation pour cette activité :

- soit vous n'avez pas envoyé les bulletins de paie demandés : nous vous invitons à nous en adresser copie dans les meilleurs délais (ceux-ci doivent être impérativement produits dans le délai de 3 ans suivant la période d'activité).
- soit vos bulletins de paie sont en cours d'exploitation et une nouvelle notification de droits vous sera adressée ultérieurement.

◆ Vous êtes employeur, ne prenez pas de risque !

◆ Acquittez-vous de vos cotisations dans les délais



La CRPN applique systématiquement les dispositions des articles 314-1 et 314-10 du code pénal aux rétentions de précompte de cotisations, car elles sont assimilables à un abus de confiance.

◆ Informez-nous de toute embauche de navigant



Vous recrutez un navigant professionnel... Adressez impérativement à la CRPN la déclaration préalable à l'embauche, **avant l'exécution de toute activité aérienne**.

Vous pouvez saisir directement vos déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sur notre site internet :

Connectez-vous sur : <http://www.crpn.fr> - Services en ligne – Effectuez vos DPAE.

Nous vous rappelons que **la DPAE est obligatoire**. Elle conditionne la couverture risques aériens de votre personnel navigant, notamment, en cas d'accident aérien en service.

TRANSACTIONS & GESTION IMMOBILIÈRE

Pour gérer directement son patrimoine immobilier, votre caisse de retraite a créé en 1990 sa propre filiale : **LOC INTER IMMOBILIER**.

LOC INTER IMMOBILIER administre pour le compte de la CRPN une quarantaine d'immeubles d'habitation ou de bureaux.

LOC INTER IMMOBILIER commercialise également des biens appartenant à d'autres Institutions. Nous proposons à la location un large choix d'appartements.

Certains programmes de vente de la CRPN arrivent à leur fin : ***quelques opportunités restent à saisir.***

Les appartements proposés ont tous en commun un bon niveau de standing et de confort. Ils sont situés dans Paris et sa région.

Nous vous invitons à découvrir nos offres sur notre site internet : www.locinter.com



Olivier HERBET
Directeur



Sonia DAL PAN
Assistante de Direction

L'équipe commerciale :



Hubert BORIONE
Directeur adjoint



Christine ZOLLA
Assistante commerciale



Florence BURNER
Négociatrice



Marie SCHEIBER
Négociatrice

Pour investir, nous vous proposons plusieurs programmes appartenant à la CRPN :

- Résidence Les Colonnes du Trône (Paris 12^{ème})
- Résidence Jean Dabry (Paris 15^{ème})
- Résidence l'Orée du Bois (Charenton 94)

Et quelques appartements dans d'autres résidences.



*Jean Dabry
à Paris 15^{ème}*



*Les Colonnes du Trône
à Paris 12^{ème}*

LOCATIONS



Nous vous proposons à la location un large choix d'appartements.

Désormais nous vous proposons des appartements, propriété d'autres Institutions.

Vous êtes navigant, vous bénéficiez d'une réduction d'honoraire pour la location d'un appartement



Retraite des navigants

A VOTRE SERVICE

**Vous déménagez,
vous vous mariez,
vous changez d'employeur,
vous souhaitez connaître vos droits CRPN... ?**



Informez-nous du changement ou posez-nous vos questions par écrit (courrier ou fax exclusivement). Précisez-nous votre n° de sécurité sociale (ou NIR), sans oublier la clé, et éventuellement votre code CRPN.

**CRPN - 8, rue de l'Hôtel de Ville - 92522 Neuilly-sur-Seine cedex
Télécopieur : 01 41 92 26 29**

N'oubliez pas d'affranchir suffisamment vos courriers

Vous préférez nous rencontrer ?

Nos bureaux vous sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, uniquement sur rendez-vous, au **01 41 92 25 25**

Vous voulez retrouver un(e) ami(e) ?

Nous ne sommes pas autorisés à communiquer les adresses de nos affiliés. Pour vous aider, nous ferons suivre avec plaisir la lettre que vous nous adresserez sous enveloppe timbrée, libellée au nom et prénom du destinataire.

Les courriers non timbrés ne seront pas transmis

Vous souhaitez des informations sur notre action sociale ?

- Valérie LE SCOUR, pour le fonds social et les prêts au logement - Tél. : 01 41 92 25 32
- Elisa SALA, pour l'aide aux handicapés - Tél. : 41 92 25 09

Exceptionnellement, la CRPN sera fermée les jours suivants :

- **Vendredi 31 octobre** (veille de la Toussaint)
- **Vendredi 26 décembre 2008**
- **Lundi 10 novembre** (veille du 11 novembre)
- **Vendredi 2 janvier 2009**

Le site internet CRPN est à votre disposition : www.crpn.fr